



Michel BELAKHOVSKY
Président du CCSTI de Grenoble
La Casemate
2 place Saint Laurent
38000 Grenoble

A l'attention du Comité anti-nucléaire du Sud Est

N/réf : Mby/10104

Grenoble, le 20 octobre 2010

V/réf :

Action Fête de la Science : Visite d'AREVA à Pierrelatte

Objet : Votre courrier du 15 octobre 2010

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre courrier en date du 15 octobre me faisant part de votre point de vue quant à la participation de la société AREVA à la Fête de la Science en Rhône-Alpes.

Je tiens à vous apporter les précisions et réponses suivantes quant aux modalités de participation à cet événement et à l'implication d'entreprises.

La Fête de la Science est un événement national organisé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche. Celui-ci délègue l'organisation dans les régions à des coordinations régionales. En Rhône-Alpes, celle-ci est assurée par le Réseau Rhône-Alpes des CCSTI (Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle) et ce sont les huit CCSTI rhônalpins qui dans chacun des départements assurent la coordination de l'événement, désignation opérée par le Ministère.

La mise en place des projets de rencontres entre les sciences, les technologies, les innovations et les questions sociétales qui sont liées à celles-ci fait l'objet d'un processus rigoureux et très ouvert. Ainsi :

- Tout porteur de projet peut déposer un projet à partir de fin mars/début avril et jusqu'à mi mai, voir fin mai, en inscrivant celui-ci sur le site internet dédié : www.fetedelascience.fr
- Les CCSTI en charge de la coordination sur chacun des départements invitent les porteurs de projets à se réunir à des dates fixées par eux afin de préparer collectivement l'événement.
- Chacun des projets déposés est expertisé courant juin sur le plan culturel par le CCSTI du département et sur le plan scientifique par un Comité de 10 experts désignés par la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie.
- Ces expertises ont lieu en juin et sont l'occasion parfois de demandes de précisions, d'échanges.
- Fin juin, une réunion rassemblant le Ministère ainsi qu'un représentant de la Région, les 10 experts, les huit coordinations départementales et la coordination régionale procède à la labellisation des projets. Ainsi cette année, pour ne parler que des entreprises, il y a eu un projet émanant d'une entreprise qui a vu son projet refusé et pour un projet d'une autre grande entreprise, des réserves ont été faites car celui-ci ne respectait pas la déontologie de la Fête de la Science, et il a été demandé à cette entreprise de revoir son projet.
- A partir des projets labellisés se met en place un travail visant à rendre accessible chacune des actions à un très large public et à faire connaître ces actions, de juillet à octobre jusqu'à la tenue de l'événement.
- Après l'événement, une évaluation est faite avec chacun des porteurs de projets et aussi collectivement lors d'une réunion bilan et projet.



Ce sont ainsi 250 manifestations qui sont organisées en région Rhône-Alpes, comprenant 820 actions, sur 161 communes. Vous voyez l'ampleur de l'événement et la multiplicité des projets et des approches.

Le projet proposé par la société AREVA a ainsi été labellisé. Cela n'a pas été le cas de tous les projets industriels car les entreprises ne sont pas là pour vendre des produits ou faire de la communication sur ceux-ci. C'est une culture à acquérir...

Je tiens aussi à attirer l'attention sur le fait que les entreprises font partie des acteurs à mobiliser en vue de la Fête de la Science. Il importe en effet que celles-ci aillent à la rencontre, à l'écoute du public et fassent connaître leurs activités dans les domaines de recherche scientifiques, technologiques et industriels. Qu'elles soient aussi disponibles pour parler de sécurité, d'éthique, d'enjeux sociaux avec ceux qui viendront rencontrer celles-ci...

Derrière des dimensions emblématiques de l'entreprise sont développés d'importants projets à caractère scientifique et technique qui méritent d'être partagés avec les citoyens.

Les publics ont ainsi la possibilité d'interpeller les scientifiques dans la recherche publique mais aussi privée. La rencontre avec les publics dans des lieux souvent inédits sont très enrichissantes. Il est nécessaire de favoriser les liens entre les entreprises et la société, de permettre à des entreprises de mieux s'intégrer dans leur environnement et aux citoyens de mieux connaître les entreprises de leur bassin d'emploi. Les enquêtes montrent combien il y a une attente des habitants pour connaître les entreprises de leur territoire.

L'expérience que nous avons nous montre que les entreprises ne sortent pas « indemnes » de leur participation à la Fête de la Science et des très nombreuses rencontres qu'elles font. Elles acquièrent une culture qui leur est parfois éloignée.

Je vous invite, si vous souhaitez monter une opération de médiation à destination d'un large public, à déposer un projet dans le cadre de la 20^{ème} Fête de la Science qui se tiendra en octobre 2011, et ceci dès le printemps prochain.

En espérant avoir répondu à votre courrier, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Michel BELAKHOVSKY
Président du CCSTI Grenoble

Copie à :

- Monsieur Olivier Audéoud, Recteur de l'Académie de Grenoble
- Monsieur Jérôme Vitre, Délégué Alpes CNRS
- Monsieur André Vallini, Président du Conseil Général de l'Isère
- Monsieur Paul Jacquet, Président de Grenoble INP
- Monsieur Farid Ouabdesselam, Président de l'Université Joseph Fourier
- Monsieur Alain Spalanzani, Président de l'Université Pierre Mendès-France
- Madame Lise Dumasy, Présidente de l'Université Stendhal
- Monsieur Yves Le Bellec, Maire de Pierrelatte
- Monsieur Jean Roche, Directeur de Kasciopé, CCSTI de la Drôme, coordinateur de la Fête de la Science dans la Drôme
- Monsieur Guy Delaval, Président de Kasciopé, CCSTI de la Drôme
- Monsieur Henri Montés, Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie Rhône-Alpes